

Next Edge AHL Fund

États financiers semestriels non audités – 2017
Au 30 juin 2017 et pour le semestre clos à cette date



Next Edge AHL Fund
États financiers semestriels non audités
30 juin 2017

Table des matières

Responsabilité de la direction à l'égard de la présentation de l'information financière..... 2

États de la situation financière..... 3

États du résultat global 5

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables 7

Tableaux des flux de trésorerie 9

Inventaire du portefeuille..... 10

Notes des états financiers 14

Renseignements généraux..... 26

Next Edge AHL Fund

Responsabilité de la direction à l'égard de la présentation de l'information financière

Next Edge Capital Corp. (le «gestionnaire») est responsable des états financiers ci-joints et de toute l'information contenue dans le présent rapport. Les états financiers ont été approuvés par le conseil d'administration de Next Edge Capital Corp. à titre de gestionnaire et fiduciaire. Ils ont été dressés conformément à la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire* («IAS 34»), publiée par l'International Accounting Standards Board («IASB») et, le cas échéant, reflètent les jugements et les meilleures estimations de la direction.

La direction a mis en place des systèmes de contrôle interne afin de fournir l'assurance que les actifs sont protégés contre toute perte ou utilisation non autorisée et de produire des livres comptables fiables pour la préparation de l'information financière. Les systèmes de contrôle interne permettent à la direction de s'acquitter de ses responsabilités en matière d'intégrité des états financiers.

Le gestionnaire reconnaît qu'il est responsable de gérer les activités du Fonds dans le meilleur intérêt des porteurs de parts.

Respectueusement,



Toreigh N. Stuart
Chef de la direction



David Scobie
Chef de l'exploitation

Next Edge Capital Corp.
Le 29 août 2017

Next Edge AHL Fund

États de la situation financière (non audité)

Aux	Note	30 juin 2017	31 décembre 2016
ACTIF			
Actifs courants			
Trésorerie		34 859 370	50 207 402
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net			
Placement dans le fonds sous-jacent	4, 7	22 468 758	24 030 649
Souscriptions à recevoir		49 400	63 000
		57 377 528	74 301 051
PASSIF			
Passifs courants			
Rachats à payer	10	887 576	1 261 238
Frais de gestion à payer	14	45 355	59 142
Charges à payer		94 953	117 549
		1 027 884	1 437 929
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		56 349 644	72 863 122
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par catégorie	11		
Catégorie A		18 836 390	27 045 401
Catégorie B		4 381 725	5 859 889
Catégorie C		2 386 525	3 263 920
Catégorie F		13 259 369	15 928 754
Catégorie G		534 451	708 398
Catégorie H		3 388 433	3 562 642
Catégorie J		3 155 827	4 698 441
Catégorie K		516 624	778 218
Catégorie L		1 045 541	1 057 676
Catégorie M		8 844 759	9 959 783
		56 349 644	72 863 122

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Next Edge AHL Fund

États de la situation financière (non audité) (suite)

Aux	30 juin 2017	31 décembre 2016
Nombre de parts rachetables en circulation par catégorie		
Catégorie A	1 989 042	2 752 906
Catégorie B	463 296	596 901
Catégorie C	252 338	332 434
Catégorie F	1 263 725	1 473 118
Catégorie G	62 306	79 602
Catégorie H	316 572	324 776
Catégorie J	347 534	505 200
Catégorie K	55 058	81 433
Catégorie L	93 552	91 675
Catégorie M	751 778	825 803
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part		
Catégorie A	9,47	9,82
Catégorie B	9,46	9,82
Catégorie C	9,46	9,82
Catégorie F	10,49	10,81
Catégorie G	8,58	8,90
Catégorie H	10,70	10,97
Catégorie J	9,08	9,30
Catégorie K	9,38	9,56
Catégorie L	11,18	11,54
Catégorie M	11,77	12,06

Approuvé par Next Edge Capital Corp.



Toreigh N. Stuart
Chef de la direction



David Scobie
Chef de l'exploitation

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Next Edge AHL Fund

États du résultat global (non audité)

Pour les semestres clos les 30 juin	Note	2017	2016
Produits	8		
Revenu d'intérêts aux fins de distribution		272 927	218 518
Autres variations de la juste valeur des placements et des dérivés (Perte nette réalisée) profit net réalisé		(1 333 490)	3 568 120
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente		58 074	(3 700 102)
Pertes nettes sur placements		(1 275 416)	(131 982)
Total des (pertes) produits		(1 002 489)	86 536
Charges	14		
Frais de gestion	14	466 782	804 564
Charges d'exploitation générales		161 883	156 811
Coûts de la communication de l'information aux porteurs de parts		17 684	14 866
Honoraires d'audit		16 575	17 500
Honoraires juridiques		34 072	14 652
Honoraires du comité d'examen indépendant	14	23 578	23 832
Taxe de vente harmonisée		72 652	62 428
Droits de garde		12 421	4 436
Coûts de transaction		658	1 471
Total des charges		806 305	1 100 560
Diminution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		(1 808 793)	(1 014 024)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Next Edge AHL Fund

États du résultat global (non audité) (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin	2017	2016
(Diminution) augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par catégorie		
Catégorie A	(680 991)	(542 637)
Catégorie B	(174 844)	(127 076)
Catégorie C	(97 372)	(75 549)
Catégorie F	(405 270)	(243 025)
Catégorie G	(22 074)	(26 276)
Catégorie H	(84 612)	(6 054)
Catégorie J	(78 995)	(39 560)
Catégorie K	(11 465)	14 343
Catégorie L	(33 643)	(16 557)
Catégorie M	(219 527)	48 367
	(1 808 793)	(1 014 024)
Nombre moyen de parts en circulation		
Catégorie A	2 264 573	3 319 573
Catégorie B	536 681	924 796
Catégorie C	298 526	456 831
Catégorie F	1 354 479	1 440 419
Catégorie G	70 946	142 133
Catégorie H	320 538	281 278
Catégorie J	428 241	780 692
Catégorie K	68 295	99 456
Catégorie L	92 650	91 321
Catégorie M	778 150	774 868
(Diminution) augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part		
Catégorie A	(0,30)	(0,16)
Catégorie B	(0,33)	(0,14)
Catégorie C	(0,33)	(0,17)
Catégorie F	(0,30)	(0,17)
Catégorie G	(0,31)	(0,18)
Catégorie H	(0,26)	(0,02)
Catégorie J	(0,18)	(0,05)
Catégorie K	(0,17)	0,14
Catégorie L	(0,36)	(0,18)
Catégorie M	(0,28)	0,06

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Next Edge AHL Fund

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (non audité)

Pour les semestres clos les 30 juin	2017	2016
Catégorie A		
Au début de la période	27 045 401	37 936 914
Diminution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	(680 991)	(542 637)
Produit de l'émission de parts	1 406 566	1 188 459
Contrepartie versée pour le rachat de parts	(8 934 586)	(5 153 195)
À la fin de la période	18 836 390	33 429 541
Catégorie B		
Au début de la période	5 859 889	10 940 036
Diminution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	(174 844)	(127 076)
Contrepartie versée pour le rachat de parts	(1 303 320)	(1 960 614)
À la fin de la période	4 381 725	8 852 346
Catégorie C		
Au début de la période	3 263 920	5 177 932
Diminution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	(97 372)	(75 549)
Contrepartie versée pour le rachat de parts	(780 023)	(467 733)
À la fin de la période	2 386 525	4 634 650
Catégorie F		
Au début de la période	15 928 754	16 447 220
Diminution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	(405 270)	(243 025)
Produit de l'émission de parts	1 435 247	3 797 886
Contrepartie versée pour le rachat de parts	(3 699 362)	(2 858 755)
À la fin de la période	13 259 369	17 143 326
Catégorie G		
Au début de la période	708 398	1 555 413
Diminution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	(22 074)	(26 276)
Contrepartie versée pour le rachat de parts	(151 873)	(308 476)
À la fin de la période	534 451	1 220 661

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Next Edge AHL Fund

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (non audité) (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin	2017	2016
Catégorie H		
Au début de la période	3 562 642	3 422 830
Diminution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	(84 612)	(6 054)
Produit de l'émission de parts	6 229	325 000
Contrepartie versée pour le rachat de parts	(95 826)	(453 187)
À la fin de la période	3 388 433	3 288 589
Catégorie J		
Au début de la période	4 698 441	8 853 348
Diminution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	(78 995)	(39 560)
Contrepartie versée pour le rachat de parts	(1 463 619)	(2 194 016)
À la fin de la période	3 155 827	6 619 772
Catégorie K		
Au début de la période	778 218	1 260 092
(Diminution) augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	(11 465)	14 343
Contrepartie versée pour le rachat de parts	(250 129)	(414 419)
À la fin de la période	516 624	860 016
Catégorie L		
Au début de la période	1 057 676	1 130 685
Diminution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	(33 643)	(16 557)
Produit de l'émission de parts	28 070	41 840
Contrepartie versée pour le rachat de parts	(6 562)	(23 814)
À la fin de la période	1 045 541	1 132 154
Catégorie M		
Au début de la période	9 959 783	10 815 670
(Diminution) augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	(219 527)	48 367
Produit de l'émission de parts	667 568	288 500
Contrepartie versée pour le rachat de parts	(1 563 065)	(1 401 721)
À la fin de la période	8 844 759	9 750 816

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Next Edge AHL Fund

Tableaux des flux de trésorerie (non audité)

Pour les semestres clos les 30 juin	2017	2016
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Diminution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(1 808 793)	(1 014 024)
Ajustements afin de rapprocher la variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts et les flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation		
Produit de la vente de placements	10 349 455	16 092 775
Achat de placements	(10 062 980)	(16 647 674)
Variation de la (plus-value) moins-value latente des placements et des dérivés	(58 074)	3 700 102
(Perte nette réalisée) profit net réalisé sur les placements	1 333 490	(3 568 120)
(Diminution) augmentation des autres créditeurs et des charges à payer	(36 383)	172 821
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	(283 285)	(1 264 120)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de l'émission de parts rachetables	3 557 280	5 407 585
Montant versé au rachat de parts rachetables	(18 622 027)	(16 991 094)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	(15 064 747)	(11 583 509)
Diminution nette de la trésorerie	(15 348 032)	(12 847 629)
Trésorerie au début de la période	50 207 402	68 161 903
Trésorerie à la fin de la période	34 859 370	55 314 274
La trésorerie comprend :		
Fonds en banque	34 859 370	55 314 274
Intérêts reçus	272 927	218 518

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Next Edge AHL Fund

Inventaire du portefeuille (non audité)

Au 30 juin 2017

La juste valeur totale des placements du Fonds est fondée sur le placement du Fonds dans Man AHL DP Limited (le «fonds sous-jacent»), société exonérée à responsabilité limitée constituée sous le régime des lois des Îles Caïmans (se reporter à la note 4 des états financiers).

Nombre d'actions	Nom	Coût moyen (\$ CA)	Juste valeur (\$ CA)
143 021	Man AHL DP Limited - actions de catégorie A en \$ CA	25 389 538	21 473 206
6 264	Man AHL DP Limited - actions de catégorie C en \$ CA	1 209 031	995 552
		26 598 569	22 468 758
	Coûts de transaction	-	-
	Placement total dans le fonds sous-jacent	26 598 569	22 468 758
	Trésorerie		34 859 370
	Autres passifs nets		(978 484)
	Total de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		56 349 644

Le bilan de Man AHL DP Limited au 30 juin 2017 est présenté ci-dessous :

	\$ US	%
Fonds en banque	7 252 667	42 %
Trésorerie auprès des courtiers	7 843 920	45 %
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net ¹	8 180 878	47 %
Frais payés d'avance et autres actifs	12 006	0 %
Découvert bancaire	(881 018)	(5) %
Passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net ¹	(4 894 013)	(28) %
Créditeurs et charges à payer	(178 216)	(1) %
Actif net attribuable aux porteurs d'actions participatives rachetables (IFRS)	17 336 224	
Actif net attribuable aux porteurs d'actions participatives rachetables (évaluation)	17 336 224	
Actif net attribuable aux porteurs d'actions participatives rachetables (évaluation) (\$ CA)	22 468 758	
Actions participatives rachetables en circulation - catégorie A	143 021	
Valeur liquidative par action participative rachetable - catégorie A (\$ CA)	150,14	
Nombre d'actions attribuables au Fonds - catégorie A	143 021	
Valeur cumulative des actions attribuables au Fonds - catégorie A (\$ CA)	21 473 206	
Actions participatives rachetables en circulation - catégorie C	6 264	
Valeur liquidative par action participative rachetable - catégorie C (\$ CA)	158,92	
Nombre d'actions attribuables au Fonds - catégorie C	6 264	
Valeur cumulative des actions attribuables au Fonds - catégorie C (\$ CA)	995 552	

1) Les placements se composent surtout de contrats à terme standardisés conclus sur un large éventail de marchés mondiaux, dont ceux des devises, des obligations, des actions, de l'énergie, des métaux et des taux d'intérêt (les «actifs sous-jacents») et leur valeur nominale est bien supérieure au montant du placement, de sorte que le portefeuille se trouve exposé à une forme de levier. Ces contrats à terme standardisés peuvent être achetés ou vendus, engendrant une position acheteur ou vendeur.

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Next Edge AHL Fund

Inventaire du portefeuille (non audité) (suite)

Le tableau qui suit présente la répartition des actifs sous-jacents par catégorie d'actif ainsi que les 25 principaux titres présentés dans le rapport de la direction sur le rendement du fonds de Man AHL DP Limited disponible sur SEDAR. Les actifs sous-jacents peuvent varier en raison des opérations du portefeuille. Pour plus de précisions, se reporter aux états financiers de Man AHL DP Limited pour le semestre clos le 30 juin 2017 disponibles sur SEDAR.

Répartition du portefeuille

Catégorie d'actif	% de la valeur liquidative ^{2, 4}	Catégorie d'actif	% de la valeur liquidative ^{2, 4}
Positions acheteur		Positions vendeur	
Trésorerie et équivalents de trésorerie ³	94,56 %	Devises	(7,78) %
Fonds	9,07 %	Taux d'intérêt	(1,24) %
Devises	7,81 %	Indices boursiers	(0,76) %
Agriculture	0,78 %	Énergie	(0,69) %
Indices boursiers	0,45 %	Agriculture	(0,46) %
Métaux	0,39 %	Métaux	(0,33) %
Taux d'intérêt	0,22 %		
Énergie	0,11 %		
Total des positions acheteur	113,39 %	Total des positions vendeur	(11,26) %
Total des placements	102,13 %		
Autres passifs nets	(2,13) %		
Valeur liquidative totale	100,00 %		

25 principales positions acheteur

Émetteur	% de la valeur liquidative ^{2, 4}
Placement dans AHL Evolution Ltd.	9,07 %
Contrat de change à terme CAD/USD	1,01 %
Contrat de change à terme MXN/USD	0,58 %
Contrat de change à terme NZD/USD	0,52 %
Contrat de change à terme CAD/USD	0,32 %
Contrat de change à terme CAD/USD	0,26 %
Contrat de change à terme SEK/USD	0,24 %
CONTRAT À TERME STANDARDISÉ SUR BLÉ ROUGE MGE, septembre 2017	0,23 %
Contrat de change à terme CAD/USD	0,20 %
Contrat de change à terme AUD/USD	0,19 %
Contrat de change à terme EUR/USD	0,18 %
CONTRAT À TERME STANDARDISÉ SUR PALLADIUM, septembre 2017	0,16 %
Contrat de change à terme AUD/USD	0,14 %
CONTRAT À TERME STANDARDISÉ SUR INDICE KOSPI2, septembre 2017	0,14 %
Contrat de change à terme NZD/USD	0,14 %
Contrat de change à terme CHF/USD	0,13 %
Contrat de change à terme EUR/GBP	0,11 %
CONTRAT À TERME STANDARDISÉ SUR BLÉ ROUGE MGE, décembre 2017	0,11 %
Contrat de change à terme ZAR/USD	0,10 %
Contrat de change à terme AUD/USD	0,09 %
Contrat de change à terme ILS/USD	0,09 %

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Next Edge AHL Fund

Inventaire du portefeuille (non audité) (suite)

Émetteur	% de la valeur liquidative^{2, 4}
SUCRE #11 (MONDE), octobre 2017	0,09 %
CONTRAT À TERME STANDARDISÉ SUR BLÉ (CBT), septembre 2017	0,09 %
Contrat de change à terme PLN/USD	0,08 %
Contrat de change à terme EUR/GBP	0,08 %

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Next Edge AHL Fund

Inventaire du portefeuille (non audité) (suite)

25 principales positions vendeur

Émetteur	% de la valeur liquidative ^{2, 4}
Contrat de change à terme USD/CAD	(0,58) %
Contrat de change à terme USD/CAD	(0,54) %
Contrat de change à terme JPY/EUR	(0,51) %
Contrat de change à terme JPY/AUD	(0,39) %
Contrat de change à terme JPY/USD	(0,28) %
Contrat de change à terme USD/NZD	(0,24) %
Contrat de change à terme BRL/USD	(0,23) %
Contrat de change à terme USD/GBP	(0,22) %
Contrat de change à terme USD/AUD	(0,20) %
CONTRAT À TERME STANDARDISÉ SUR GILT À LONG TERME, septembre 2017	(0,20) %
Contrat de change à terme USD/AUD	(0,19) %
Contrat de change à terme USD/NZD	(0,18) %
Contrat de change à terme USD/NZD	(0,18) %
Contrat de change à terme KRW/USD	(0,16) %
Contrat de change à terme RUB/USD	(0,16) %
Contrat de change à terme USD/GBP	(0,16) %
Contrat de change à terme PLN/EUR	(0,15) %
CONTRAT À TERME STANDARDISÉ SUR INDICE FTSE 100, septembre 2017	(0,15) %
CONTRAT À TERME STANDARDISÉ SUR PÉTROLE BRUT BRENT, décembre 2017	(0,14) %
Contrat de change à terme BRL/USD	(0,14) %
CONTRAT À TERME STANDARDISÉ SUR SOYA, novembre 2017	(0,14) %
Contrat de change à terme USD/AUD	(0,14) %
CONTRAT À TERME STANDARDISÉ SUR MAÏS, décembre 2017	(0,14) %
Contrat de change à terme BRL/USD	(0,12) %
CONTRAT À TERME STANDARDISÉ SUR L'ESSENCE DE BASE REFORMULÉE DESTINÉE À ÊTRE MÉLANGÉE À DES COMPOSÉS OXYGÉNÉS, août 2017	(0,11) %

Valeur liquidative totale du fonds sous-jacent

22 468 758 \$ CA¹

- 1) La juste valeur totale des placements du Fonds se rapporte à celle des actions participatives rachetables de catégorie A et de catégorie C émises par Man AHL DP Limited. Au 30 juin 2017, 143 021 actions de catégorie A d'une valeur liquidative d'environ 21,47 millions de dollars représentant la totalité des actions de catégorie A en circulation et 6 264 actions de catégorie C d'une valeur liquidative d'environ 1,00 million de dollars représentant la totalité des actions de catégorie C en circulation ont été émises au Fonds.
- 2) Le pourcentage de l'actif net correspond à la marge au comptant à donner en garantie des placements en question. Les besoins de trésorerie ont ensuite été convertis en pourcentage de la valeur liquidative de Next Edge AHL Fund. Les placements de Man AHL DP Limited se composent surtout de contrats à terme standardisés conclus sur un large éventail de marchés mondiaux, dont ceux des devises, des obligations, des actions, de l'énergie, des produits agricoles, des métaux et des taux d'intérêt, et leur valeur nominale pourrait être bien supérieure au montant du placement, de sorte que le portefeuille se trouve exposé à une forme de levier financier. Ces contrats à terme standardisés peuvent être achetés ou vendus, engendrant une position acheteur ou vendeur.
- 3) La trésorerie se compose d'espèces sous forme de dépôts bancaires et d'espèces détenues par des courtiers afin de respecter les exigences en matière de marges.
- 4) Pourcentage de la valeur liquidative de Next Edge AHL Fund.

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Next Edge AHL Fund

Notes des états financiers du 30 juin 2017 (non audité)

1. RENSEIGNEMENTS SUR LE FONDS

Next Edge AHL Fund (le «Fonds») est un fonds marché à terme structuré comme une fiducie de placement à capital variable constitué sous le régime des lois de la province d'Ontario et régi selon une déclaration de fiducie datée du 12 novembre 2009.

Next Edge Capital Corp. (le «gestionnaire») est le fiduciaire, le gestionnaire et le gestionnaire de portefeuille du Fonds et est responsable de l'administration du Fonds. Le dépositaire, l'agent des transferts, l'agent d'évaluation et l'administrateur du Fonds est RBC Investor & Treasury Services depuis le 9 mai 2016 et était Citigroup Fund Services Canada Inc. avant cette date. Le siège social du Fonds et du gestionnaire est situé au 1, Toronto Street, bureau 200, Toronto (Ontario) Canada, M5C 2V6.

Le Fonds a pour objectif d'offrir aux porteurs des parts (les «porteurs de parts») la possibilité de réaliser une plus-value du capital grâce à des rendements ayant une faible corrélation avec des titres de participation et des titres obligataires de type traditionnel. Le Fonds vise à offrir une diversification accrue et un profil risque-rendement amélioré en comparaison des portefeuilles de placement traditionnels.

Pour atteindre son objectif de placement, le Fonds investit dans un portefeuille diversifié d'instruments financiers (les «actifs sous-jacents») sur un large éventail de marchés mondiaux, notamment ceux des actions, des obligations, des devises, des taux d'intérêt à court terme, de l'énergie, des métaux et des marchandises agricoles (les «actifs sous-jacents»), géré par AHL Partners LLP (le «gestionnaire de placements» ou «AHL»), division de Man Group plc, dans le cadre d'un programme de négociation qui consiste principalement à suivre les tendances (le «programme diversifié d'AHL»). Le programme diversifié d'AHL est mis en application et géré par le gestionnaire de placements.

Le Fonds peut offrir un nombre illimité de catégories de parts et peut émettre un nombre illimité de parts de chaque catégorie. Toutes les catégories de parts du Fonds sont rachetables au gré des porteurs de parts. Chaque catégorie de parts est destinée à un type différent d'investisseurs. Toutes les catégories de parts ont les mêmes stratégies et restrictions en matière de placement, mais sont différentes en ce qui a trait à une ou plusieurs caractéristiques, notamment les frais de gestion, les charges, les frais de rachat, les commissions ou les distributions. La valeur liquidative par part de chacune des catégories est différente en raison des frais, des charges et des distributions attribuables qui varient selon les catégories de parts.

L'inventaire du portefeuille du Fonds est présenté au 30 juin 2017. Les états de la situation financière sont présentés aux 30 juin 2017 et 31 décembre 2016, et les états du résultat global, les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les tableaux des flux de trésorerie sont établis pour les semestres clos les 30 juin 2017 et 2016.

Les présents états financiers intermédiaires ont été approuvés aux fins de publication par le gestionnaire le 29 août 2017.

2) BASE D'ÉTABLISSEMENT ET ADOPTION DES IFRS

Les présents états financiers ont été préparés conformément à la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire* («IAS 34»), publiée par l'International Accounting Standards Board («IASB»).

Les états financiers ont été préparés sur la base de la continuité de l'exploitation selon le principe du coût historique. Cependant, le Fonds est une entité d'investissement, et essentiellement tous les actifs financiers et les passifs financiers sont évalués à la juste valeur selon les Normes internationales d'information financière («IFRS»). Par conséquent, les méthodes comptables utilisées par le Fonds pour l'évaluation de la juste valeur des placements et des dérivés sont conformes aux méthodes utilisées pour évaluer la valeur liquidative aux fins des opérations avec les porteurs de parts.

Next Edge AHL Fund

Notes des états financiers du 30 juin 2017 (non audité) (suite)

En appliquant les IFRS, la direction peut faire des estimations et émettre des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés au titre de l'actif, du passif, des produits et des charges au cours des périodes considérées. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, la monnaie fonctionnelle du Fonds.

3) RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Instruments financiers

Le Fonds comptabilise les instruments financiers à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale, majorée des coûts de transaction dans le cas des instruments financiers évalués au coût amorti. Les achats ou ventes ordinaires d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction. Le placement du Fonds dans Man AHL DP Limited («AHL DP Limited» ou le «fonds sous-jacent») est désigné à la juste valeur par le biais du résultat net lors de la comptabilisation initiale et est évalué à la juste valeur par le biais du résultat. L'obligation du Fonds relative à l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est présentée au montant du rachat. Tous les autres actifs et passifs financiers sont évalués au coût amorti. Selon cette méthode, les actifs et passifs financiers reflètent le montant à recevoir ou à payer, actualisés, s'il y a lieu, selon le taux d'intérêt effectif du contrat.

Juste valeur et évaluation ultérieure des instruments financiers

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs est fondée sur le cours de clôture des marchés à la date de présentation de l'information financière. Le Fonds utilise le dernier cours négocié pour les actifs et passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours négocié ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. La politique du Fonds est de comptabiliser les transferts entre les niveaux de la hiérarchie de l'évaluation à la juste valeur à la date de l'événement ou du changement de situation à l'origine du transfert.

La juste valeur du placement dans le fonds sous-jacent est évaluée à la valeur liquidative déclarée par le gestionnaire du fonds sous-jacent, qui équivaut au produit que le Fonds tirerait du rachat de toute action du fonds sous-jacent.

Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

L'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est classé dans les passifs financiers et est rachetable au gré du porteur de parts à des prix basés sur la valeur liquidative par part du Fonds au moment du rachat. Les montants sont constamment évalués à leur valeur de rachat.

La valeur liquidative à la date de clôture le lundi de chaque semaine, ou, s'il ne s'agit pas d'un jour ouvrable, le jour ouvrable suivant ou à toute autre date déterminée par le gestionnaire (une «date d'évaluation»), est obtenue par l'agent d'évaluation selon la juste valeur de l'actif du Fonds à ce moment-là, moins le montant total de son passif, compte non tenu des passifs attribuables aux porteurs de parts rachetables. La valeur liquidative par part de toute catégorie de parts du Fonds pour une date d'évaluation est obtenue en divisant la juste valeur de l'actif du Fonds à ce moment-là, moins le montant total de son passif (compte non tenu des passifs attribuables aux porteurs de parts rachetables) dans chaque cas étant attribuable à la catégorie de parts, par le nombre total de parts de la catégorie en circulation lorsque le calcul est effectué à la date d'évaluation, et en arrondissant le résultat obtenu à la quatrième décimale au plus («valeur liquidative par part»). La valeur liquidative et la valeur liquidative par part, à la date d'évaluation pertinente, sont calculées par l'agent d'évaluation le ou vers le quatrième jour ouvrable suivant la date d'évaluation pertinente.

Next Edge AHL Fund

Notes des états financiers du 30 juin 2017 (non audité) (suite)

Pour chaque part du Fonds vendue, le Fonds reçoit un montant équivalant à la valeur liquidative par part, à la date de l'opération. Les parts sont rachetables au gré des porteurs de parts à leur valeur liquidative par part à la date de rachat. Pour chaque part rachetée, le nombre de parts émises et en circulation est réduit et l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est diminué de la valeur liquidative correspondante à la date de rachat.

Le calcul de la valeur de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables («actif net») aux fins des états financiers selon les IFRS est conforme au calcul de la valeur liquidative aux fins des opérations.

Opérations de placement et comptabilisation des produits

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de l'opération. Les produits et les charges sont comptabilisés selon la comptabilité d'exercice. Les produits d'intérêts aux fins de distribution sont comptabilisés lorsqu'ils sont réalisés.

Les profits et les pertes réalisés sur les opérations de titres sont calculés selon le coût moyen.

La variation d'une période à l'autre de l'écart entre la juste valeur et le coût moyen est présentée à titre de variation nette de la plus-value (moins-value) latente sur les placements.

Les coûts de transaction, tels que les commissions de courtage, engagés à l'achat et à la vente de titres par le Fonds sont imputés au résultat net de la période.

Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Le dollar canadien est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du Fonds, soit la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel il exerce ses activités. Le rendement du Fonds est évalué et ses liquidités sont gérées en dollars canadiens. Par conséquent, le dollar canadien est considéré comme la monnaie qui représente le plus fidèlement les effets économiques des transactions, conditions et événements sous-jacents. Les souscriptions et les rachats du Fonds sont libellés en dollars canadiens.

Les actions du fonds sous-jacent sont libellées en dollars canadiens. Au cours des semestres clos les 30 juin 2017 et 2016, le Fonds n'a pas effectué d'opérations de change. Aux 30 juin 2017 et 31 décembre 2016, le Fonds ne détenait aucun placement en devises étrangères.

Trésorerie

La trésorerie se compose de dépôts auprès d'institutions financières.

Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables de chaque catégorie est calculée en divisant l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par le nombre moyen pondéré de parts en circulation de la catégorie au cours de la période.

Attribution de produits et de charges

Les profits ou les pertes réalisés et latents, les produits et les charges (autres que les charges d'exploitation et les frais de gestion propres à une catégorie de parts) du Fonds sont attribués aux porteurs de parts participatives rachetables chaque date d'évaluation proportionnellement à la valeur liquidative respective de la journée précédente, laquelle tient compte des opérations effectuées par le porteur de parts participatives rachetables dans la journée, pour chaque catégorie de parts à la date de l'attribution. Les charges

Next Edge AHL Fund

Notes des états financiers du 30 juin 2017 (non audité) (suite)

d'exploitation et les frais de gestion propres à une catégorie de parts n'ont pas besoin d'être attribués. Toutes les charges d'exploitation sont prises en charge par le gestionnaire et recouvrées auprès du Fonds.

Imposition

Le Fonds répond à la définition de fiducie de fonds commun de placement en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (la «Loi de l'impôt»). La totalité du revenu net du Fonds aux fins fiscales et une part suffisante des gains en capital nets réalisés au cours de toute période doivent être distribués aux porteurs de parts de manière à ce que le Fonds n'ait aucun impôt à payer. Le Fonds ne comptabilise donc pas d'impôt sur le revenu. Étant donné que le Fonds ne comptabilise pas d'impôt sur le revenu, l'économie d'impôt liée aux pertes en capital et autres qu'en capital n'a pas été reflétée à titre d'actif d'impôt différé dans les états de la situation financière.

Se reporter à la note 12, *Impôts sur le revenu*.

4) PRÉSENTATION DU PORTEFEUILLE DE PLACEMENT DU FONDS SOUS-JACENT

Le Fonds investit dans les actifs sous-jacents par l'entremise de son placement dans AHL DP Limited, société exonérée à responsabilité limitée constituée sous le régime des lois des îles Caïmans. AHL DP Limited a acquis les actifs sous-jacents et les conserve.

Le rendement pour le Fonds et, par conséquent, pour les porteurs de parts dépendra du rendement du fonds sous-jacent, lequel sera fondé à son tour sur le rendement des actifs sous-jacents. Les stratégies de placement auxquelles le gestionnaire de placements a recours comprennent la conclusion de contrats à terme standardisés et de contrats à terme ainsi que des placements dans d'autres instruments financiers.

Le rendement pour les porteurs de parts de catégorie A, de catégorie B, de catégorie C, de catégorie F, de catégorie G, de catégorie H, de catégorie L et de catégorie M se rapporte à celui des actions participatives rachetables de catégorie A en dollars canadiens (les «actions de catégorie A») émises par le fonds sous-jacent. Le rendement pour les porteurs de parts de catégorie J et de catégorie K se rapporte à celui des actions participatives rachetables de catégorie C en dollars canadiens (les «actions de catégorie C») émises par le fonds sous-jacent. Les actions de catégorie A et de catégorie C émises par le fonds sous-jacent ont différents frais de gestion, qui atteignent respectivement environ 2,00 % et 1,00 % par année.

Au 30 juin 2017, le Fonds détenait 143 021 actions de catégorie A (153 907 au 30 juin 2016) et 6 264 actions de catégorie C (10 547 au 31 juin 2016) du fonds sous-jacent, soit respectivement 100 % et 100 % (respectivement 100 % et 100 % en 2016) des actions émises de chaque catégorie.

5) NORMES PUBLIÉES MAIS NON ENCORE EN VIGUEUR

Les normes publiées mais non encore en vigueur à la date de publication des états financiers du Fonds sont présentées ci-dessous. Le Fonds adoptera les normes applicables lorsqu'elles entreront en vigueur.

IFRS 9, Instruments financiers - Classement et évaluation

En juillet 2014, l'IASB a publié la version définitive de l'IFRS 9, *Instruments financiers*, qui tient compte de toutes les phases du projet lié aux instruments financiers et qui remplace l'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, et toutes les versions précédentes de l'IFRS 9. L'IFRS 9 regroupe les trois aspects du projet de comptabilisation des instruments financiers : le classement et l'évaluation, la dépréciation et la comptabilité de couverture. L'IFRS 9 s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018, et l'application anticipée est permise. Le gestionnaire a examiné les exigences relatives à l'application de l'IFRS 9 et ne prévoit pas d'incidences importantes sur le Fonds.

Next Edge AHL Fund

Notes des états financiers du 30 juin 2017 (non audité) (suite)

6) JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES COMPTABLES IMPORTANTS

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction doit faire appel à son jugement pour appliquer les méthodes comptables et établir des estimations et des hypothèses quant à l'avenir. Les paragraphes suivants présentent une analyse des jugements et estimations comptables les plus importants établis par le Fonds aux fins de la préparation des états financiers :

Évaluation à titre d'entité d'investissement

Les entités qui répondent à la définition d'entité d'investissement selon l'IFRS 10, *États financiers consolidés*, doivent évaluer leurs filiales à la juste valeur par le biais du résultat net plutôt que de les consolider. Les critères qui définissent une entité d'investissement sont les suivants :

- une entité qui obtient des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs dans le but de leur fournir des services de placement;
- une entité qui déclare à ses investisseurs qu'elle a pour objectif d'investir des fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-value en capital, de revenu de placement ou des deux;
- une entité qui mesure et évalue le rendement de la presque totalité de ses placements à la juste valeur.

Le prospectus du Fonds précise quel est le but de fournir des services de gestion de placement aux investisseurs, ce qui comprend le fait d'investir dans AHL DP Limited afin de réaliser des rendements sous forme de revenu de placement et de plus-value en capital.

Le Fonds présente de l'information à ses investisseurs sur une base mensuelle au moyen de rapports d'information, et à sa direction au moyen de rapports de gestion internes, sur la base de la juste valeur. Tous les placements sont comptabilisés dans les états financiers du Fonds à la juste valeur dans la mesure permise par les IFRS. Le Fonds dispose d'une stratégie de sortie clairement documentée pour l'ensemble de ses placements.

Le gestionnaire a en outre conclu que le Fonds respecte les caractéristiques supplémentaires d'une entité d'investissement : il détient plus d'un placement sous-jacent; les placements sous-jacents sont surtout sous forme d'actions, d'obligations, de devises, de taux d'intérêt à court terme, de contrats d'énergie et de métaux et de contrats de marchandises agricoles; il obtient des fonds de plus d'un investisseur et les investisseurs ne sont pas des parties liées.

Ces conclusions seront réévaluées chaque année, si un de ces critères ou caractéristiques vient à changer.

7) RISQUE LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

Aux 30 juin 2017 et 31 décembre 2016, le portefeuille du Fonds était composé d'un placement dans le fonds sous-jacent. Le tableau ci-après présente les instruments financiers évalués à la juste valeur dans les états de la situation financière selon la hiérarchie des justes valeurs. La hiérarchie regroupe les actifs financiers et les passifs financiers selon trois niveaux fondés sur l'importance des données utilisées pour évaluer leur juste valeur. La hiérarchie des justes valeurs comprend les niveaux suivants :

Niveau 1 - les données sont les prix cotés non rajustés pour des instruments identiques dans des marchés actifs.

Niveau 2 - les données autres que les prix cotés du niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement pour l'actif ou le passif.

Niveau 3 - une ou plusieurs données importantes utilisées par une technique d'évaluation sont inobservables pour établir la juste valeur des instruments.

Next Edge AHL Fund

Notes des états financiers du 30 juin 2017 (non audité) (suite)

Au 30 juin 2017, les instruments financiers évalués à la juste valeur dans les états de la situation financière étaient regroupés selon la hiérarchie de la juste valeur comme suit :

	Niveau 1 \$ CA	Niveau 2 \$ CA	Niveau 3 \$ CA	Total \$ CA
Placement dans le fonds sous-jacent	-	22 468 758	-	22 468 758

Au 31 décembre 2016, les instruments financiers évalués à la juste valeur dans les états de la situation financière étaient regroupés selon la hiérarchie des justes valeurs comme suit :

	Niveau 1 \$ CA	Niveau 2 \$ CA	Niveau 3 \$ CA	Total \$ CA
Placement dans le fonds sous-jacent	-	24 030 649	-	24 030 649

Les évaluations de la juste valeur ci-dessus sont toutes récurrentes. La trésorerie, les souscriptions à recevoir, les rachats à payer, les distributions à verser, les charges à payer et l'obligation du Fonds relative à l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables sont évalués au coût amorti. La juste valeur est classée au niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé en question est négocié activement et que le cours est disponible. Lorsqu'un instrument classé au niveau 1 cesse ultérieurement d'être négocié activement, il est sorti du niveau 1. Dans ces cas, les instruments sont reclassés au niveau 2, sauf si l'évaluation de la juste valeur fait intervenir l'utilisation de données d'entrée non observables importantes, auquel cas ils sont classés au niveau 3.

a) Placement dans le fonds sous-jacent

Le placement du Fonds dans le fonds sous-jacent est évalué à la valeur liquidative par part déclarée par le gestionnaire du fonds sous-jacent. Cette évaluation représente environ la juste valeur du placement. Comme les données significatives aux fins de l'évaluation sont généralement observables, le placement du Fonds dans le fonds sous-jacent a été classé au niveau 2. Aucun transfert n'a eu lieu entre les niveaux de la hiérarchie de la juste valeur au cours des périodes closes les 30 juin 2017 et 31 décembre 2016.

8) PROFITS NETS (PERTES NETTES) SUR PLACEMENTS ET DÉRIVÉS

Le placement du Fonds dans le fonds sous-jacent est désigné à la juste valeur par le biais du résultat net lors de la comptabilisation initiale et est évalué à la juste valeur par le biais du résultat net. Tous les autres actifs et passifs financiers sont évalués au coût amorti.

Le tableau suivant présente les profits nets (pertes nettes) sur les placements et les dérivés par catégorie pour les périodes indiquées.

	Actifs financiers classés comme détenus à des fins de transaction	Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	Total
Pour le semestre clos le 30 juin 2017			
Intérêts aux fins de distribution	-	272 927	272 927
Variation de la plus-value latente sur les placements	-	58 074	58 074
Perte nette réalisée sur les placements	-	(1 333 490)	(1 333 490)
Total	-	(1 002 489)	(1 002 489)

Next Edge AHL Fund

Notes des états financiers du 30 juin 2017 (non audité) (suite)

	Actifs financiers classés comme détenus à des fins de transaction	Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	Total
Pour le semestre clos le 30 juin 2016			
Intérêts aux fins de distribution	-	218 518	218 518
Profit net réalisé sur les placements	-	3 568 120	3 568 120
Variation de la moins-value latente des placements	-	(3 700 102)	(3 700 102)
Total	-	86 536	86 536

9) RISQUES LIÉS AU FONDS SOUS-JACENT

Le placement du Fonds dans le fonds sous-jacent l'expose aux risques de Man AHL DP Limited, le fonds sous-jacent. Les principaux risques auxquels est exposé le fonds sous-jacent sont le risque de marché, le risque de crédit et le risque de liquidité. Le risque de marché comprend, entre autres : le risque de prix d'un titre, le risque de taux d'intérêt et le risque de change. Le gestionnaire de placements du fonds sous-jacent gère ces risques de façon globale de pair avec les risques liés à ses activités de placement, dans le cadre de sa politique globale en matière de gestion des risques.

10) AUTRES FACTEURS DE RISQUE

En plus des risques auxquels le Fonds est exposé compte tenu de son placement dans le fonds sous-jacent, il existe d'autres risques financiers :

Risque de liquidité du Fonds

Le risque de liquidité consiste en la possibilité que le Fonds ne puisse liquider son placement dans le fonds sous-jacent en vue de répondre aux demandes de rachat de parts des porteurs de parts. Bien que les porteurs de parts puissent demander le rachat de leurs parts, dans certaines conditions, les rachats peuvent être limités ou interrompus par le fonds sous-jacent et les rachats des porteurs de parts pourraient alors être temporairement limités ou interrompus.

Les tableaux ci-dessous présentent les passifs financiers du Fonds en les regroupant par échéance en fonction de la durée résiduelle jusqu'à l'échéance du contrat. Les montants représentent les flux de trésorerie contractuels non actualisés.

30 juin 2017

Passifs financiers	À vue	Moins de 3 mois	Total
Rachats à payer	887 576	-	887 576
Frais de gestion à payer	-	45 355	45 355
Charges à payer	-	94 953	94 953

31 décembre 2016

Passifs financiers	À vue	Moins de 3 mois	Total
Rachats à payer	1 261 238	-	1 261 238
Frais de gestion à payer	-	59 142	59 142
Charges à payer	-	117 549	117 549

Next Edge AHL Fund

Notes des états financiers du 30 juin 2017 (non audité) (suite)

Risque de taux d'intérêt sur la trésorerie

Le Fonds détient de la trésorerie assujettie à des taux d'intérêt variables, ce qui expose le Fonds au risque de taux d'intérêt sur les flux de trésorerie.

11) PARTS RACHETABLES

Au 30 juin 2017 et pour la période close à cette date, le Fonds offrait dix catégories de parts rachetables : les parts de catégorie A, les parts de catégorie B, les parts de catégorie C, les parts de catégorie F, les parts de catégorie G, les parts de catégorie H, les parts de catégorie J, les parts de catégorie K, les parts de catégorie L et les parts de catégorie M. Les parts pouvaient être achetées selon l'option de la commission de souscription initiale et pouvaient donner droit à des distributions régulières, selon la catégorie de parts achetées. La catégorie de parts choisie a une incidence sur les frais que doit verser l'investisseur, les frais de gestion payables par le Fonds, les distributions versées sur les parts et la rémunération versée au courtier pour la vente de parts.

Toutes les catégories ont les mêmes objectifs, stratégies et restrictions en matière de placement, mais sont différentes en ce qui a trait à certaines caractéristiques, telles que les frais de gestion, les commissions de vente, les commissions de service et les distributions. La valeur liquidative par part de chacune des catégories pourrait être différente en raison des frais, des charges et des distributions attribuables qui varient selon les catégories de parts. Ni le Fonds ni le gestionnaire n'exigent de frais ou de commission de vente à l'achat de parts du Fonds. Un courtier autorisé ou un conseiller peut exiger une commission de vente à l'achat pouvant atteindre 3,00 % au moment de l'achat des parts de catégorie A, ce qui réduirait le montant investi dans les parts de catégorie A du Fonds.

Le nombre de parts émises, rachetées ou annulées au cours des semestres clos les 30 juin 2017 et 2016 pour chaque catégorie de parts est présenté dans les tableaux suivants.

Pour les semestres clos les 30 juin	2017	2016
Catégorie A		
Solde au début de la période	2 752 906	3 493 554
Parts émises contre espèces	144 691	108 560
Parts rachetées	(908 555)	(466 447)
Solde à la fin de la période	1 989 042	3 135 667
Catégorie B		
Solde au début de la période	596 901	1 006 698
Parts émises contre espèces	-	966
Parts rachetées	(133 605)	(176 996)
Solde à la fin de la période	463 296	830 668
Catégorie C		
Solde au début de la période	332 434	476 865
Parts rachetées	(80 096)	(42 045)
Solde à la fin de la période	252 338	434 820
Catégorie F		
Solde au début de la période	1 473 118	1 392 418
Parts émises contre espèces	132 744	310 914
Parts rachetées	(342 137)	(232 347)
Solde à la fin de la période	1 263 725	1 470 985

Next Edge AHL Fund

Notes des états financiers du 30 juin 2017 (non audité) (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin	2017	2016
Catégorie G		
Solde au début de la période	79 602	157 086
Parts émises contre espèces	-	982
Parts rachetées	(17 296)	(31 626)
Solde à la fin de la période	62 306	126 442
Catégorie H		
Solde au début de la période	324 776	289 466
Parts émises contre espèces	581	28 047
Parts rachetées	(8 785)	(37 712)
Solde à la fin de la période	316 572	279 801
Catégorie J		
Solde au début de la période	505 200	886 213
Parts émises contre espèces	-	3 216
Parts rachetées	(157 666)	(217 749)
Solde à la fin de la période	347 534	671 680
Catégorie K		
Solde au début de la période	81 433	124 709
Parts émises contre espèces	-	-
Parts rachetées	(26 375)	(39 292)
Solde à la fin de la période	55 058	85 417
Catégorie L		
Solde au début de la période	91 675	89 639
Parts émises contre espèces	2 432	3 117
Parts rachetées	(555)	(1 830)
Solde à la fin de la période	93 552	90 926
Catégorie M		
Solde au début de la période	825 803	831 914
Parts émises contre espèces	56 143	21 936
Parts rachetées	(130 168)	(99 293)
Solde à la fin de la période	751 778	754 557

Gestion du capital

Compte tenu de la capacité d'émettre et de racheter des parts rachetables, le capital du Fonds peut varier en fonction de la demande de rachats et de souscriptions du Fonds. Le Fonds n'est assujéti à aucune exigence en matière de capital imposé à l'externe et ne fait l'objet d'aucune restriction quant à l'émission et au rachat de parts rachetables à l'exception de ce qui est mentionné dans le prospectus.

Next Edge AHL Fund

Notes des états financiers du 30 juin 2017 (non audité) (suite)

Les objectifs de gestion du capital du Fonds sont les suivants :

- Investir le capital dans des placements qui respectent la description, l'exposition au risque et le rendement prévu indiqués dans le prospectus.
- Dégager des rendements constants tout en protégeant le capital en obtenant une exposition aux actifs sous-jacents au moyen de placements dans le fonds sous-jacent, comme il est mentionné dans le prospectus et à la note 1 ci-dessus.
- Conserver des liquidités suffisantes pour couvrir les charges du Fonds, et pouvoir répondre aux demandes de rachat qui sont présentées.
- Maintenir une taille suffisante pour rendre l'exploitation du Fonds rentable.

12) IMPÔTS SUR LE REVENU

Il est généralement supposé que le Fonds est en tout temps admissible à titre de «fiducie de fonds commun de placement», au sens donné à ce terme par la Loi de l'impôt, et que le Fonds a choisi, aux termes de la Loi de l'impôt, d'être une fiducie de fonds commun de placement depuis la date de sa constitution.

Chaque année d'imposition, le Fonds est assujéti à l'impôt en vertu de la partie I de la Loi de l'impôt sur son revenu pour l'exercice, y compris les gains en capital imposables nets réalisés, déduction faite de la tranche de ces gains qu'il déduit au titre des montants payés ou payables aux porteurs de parts (que ce soit en espèces ou en parts) au cours de l'exercice. Un montant est considéré comme payable aux porteurs de parts dans l'année d'imposition si le Fonds le paie au cours de l'exercice ou si les porteurs de parts ont le droit au cours de l'année d'en exiger le paiement. Le Fonds prévoit distribuer chaque année, aux fins de l'impôt, une tranche suffisante de son revenu net et de ses gains en capital nets, ce qui lui permet de déduire des montants suffisants pour n'avoir à payer au cours de l'année, en règle générale, aucun impôt sur le revenu non remboursable en vertu de la partie I de la Loi de l'impôt.

Pour chaque année d'imposition au cours de laquelle il est une fiducie de fonds commun de placement aux fins de la Loi de l'impôt, le Fonds a le droit de réduire l'impôt qu'il doit payer (de recevoir un remboursement à cet égard), le cas échéant, sur ses gains en capital nets réalisés selon un montant établi en vertu de la Loi de l'impôt en fonction des rachats de parts effectués au cours de l'exercice (le «remboursement au titre des gains en capital»). Le remboursement au titre des gains en capital dans une année d'imposition donnée pourrait ne pas être suffisant pour compenser entièrement l'impôt que le Fonds doit payer dans l'année d'imposition par suite de la disposition de titres compris dans le placement dans le fonds sous-jacent dans le cadre de rachats de parts.

Comme le Fonds ne prévoit pas avoir de revenu, le gestionnaire ne prévoit pas que le Fonds effectuera des distributions à l'égard des catégories de parts. Si le Fonds réalise un revenu aux fins de l'impôt en sus des distributions versées ou à verser aux porteurs de parts au cours de l'exercice et des gains en capital nets réalisés du Fonds, l'impôt y afférent pourrait être recouvré par le Fonds au cours de l'exercice en vertu des dispositions relatives au remboursement au titre des gains en capital de la Loi de l'impôt, de sorte que, de façon générale, le Fonds n'aurait pas à payer d'impôt sur le revenu aux termes de la partie I de la Loi de l'impôt.

Au 31 décembre 2016, le Fonds affichait des pertes autres qu'en capital de 3 842 873 \$ (3 842 873 \$ au 31 décembre 2015), dont une tranche de 515 162 \$ (515 162 \$ au 31 décembre 2015) viendra à échéance en 2030, une tranche de 1 025 001 \$ (1 025 001 \$ au 31 décembre 2015) viendra à échéance en 2031 et une tranche de 2 302 710 \$ (2 302 710 \$ au 31 décembre 2015) viendra à échéance en 2033, qui peuvent être reportées en avant et portées en diminution du bénéfice imposable dans les années à venir. Le Fonds dispose également de pertes en capital de 26 861 092 \$ (28 748 832 \$ au 31 décembre 2015) qui peuvent être reportées en avant indéfiniment afin de contrebalancer les gains en capital futurs. L'avantage lié à ces pertes, le cas échéant, n'a pas été comptabilisé dans les états financiers.

Next Edge AHL Fund

Notes des états financiers du 30 juin 2017 (non audité) (suite)

13. FRAIS ET CHARGES D'EXPLOITATION

En contrepartie des services rendus au Fonds, le gestionnaire avait le droit de recevoir du Fonds des frais de gestion (les «frais de gestion») à (jusqu'à) un taux annuel de i) 2,25 % de la tranche de la valeur liquidative représentée par les parts des catégories A, B et C; ii) 2,30 % de la tranche de la valeur liquidative représentée par les parts de la catégorie G; iii) 2,00 % de la tranche de la valeur liquidative représentée par les parts de catégorie J; iv) 1,25 % de la tranche de la valeur liquidative représentée par les parts de catégorie I; v) 1,00 % de la tranche de la valeur liquidative représentée par les parts des catégories F et K; vi) 1,25 % de la tranche de la valeur liquidative représentée par les parts de catégorie L; et vii) 0 % de la tranche de la valeur liquidative représentée par les parts des catégories H et M, calculés hebdomadairement et versés mensuellement à terme échu, majorés des taxes applicables.

Le Fonds paie toutes les charges engagées dans le cadre de son exploitation et de son administration, lesquelles sont réparties au prorata entre les catégories de parts.

Ces charges comprennent les frais de préparation, d'impression et de mise à la poste des rapports périodiques à l'intention des porteurs de parts, les honoraires payables à un dépositaire des actifs du Fonds, les honoraires payables aux auditeurs et aux conseillers juridiques, les taxes et impôts payables par le Fonds ou auxquels le Fonds est assujéti et les autres charges d'exploitation générales. Les charges d'exploitation générales comprennent les autres charges liées aux communications destinées aux porteurs de parts, la rémunération payable à l'agent d'évaluation et au service indépendant d'établissement du prix pour la prestation de certains services d'évaluation, la rémunération payable à l'agent des transferts et l'agent chargé de la tenue des registres pour la prestation de certains services financiers, de tenue de registres et de communications d'information et de services administratifs généraux, les honoraires payables aux comptables, les frais courants, notamment les droits réglementaires et de licence, et les charges liées aux opérations de portefeuille.

Le gestionnaire peut établir une limite maximale pour les charges d'exploitation annuelles totales du Fonds. Le gestionnaire ou les membres de son groupe peuvent régler certaines charges d'exploitation du Fonds afin de garder les charges d'exploitation annuelles du Fonds en dessous de cette limite établie. Les montants pris en charge par le gestionnaire, le cas échéant, sont présentés aux états du résultat global. En tout temps, le gestionnaire peut cesser de prendre en charge des charges.

Chaque catégorie de parts est responsable de régler les charges qui lui sont spécifiquement liées et une partie proportionnelle des charges qui sont communes à toutes les catégories de parts.

Pour les périodes closes les 30 juin 2017 et 2016, les «accords de paiement indirect», dans le cadre desquels un courtier est rémunéré au moyen de commissions en contrepartie de ses services de courtage, ne s'appliquaient pas aux commissions et aux coûts de transaction du Fonds.

14) OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les activités de placement du Fonds sont gérées par Next Edge Capital Corp.

a) Frais de gestion

En vertu du contrat de gestion des placements, le Fonds a mandaté le gestionnaire pour lui fournir des services de gestion (se reporter à la note 13, *Frais et charges d'exploitation*). Le total des frais de gestion pour le semestre clos le 30 juin 2017 s'élevait à 466 782 \$ (804 564 \$ pour le semestre clos le 30 juin 2016) et est présenté dans les états du résultat global, et des frais à payer au gestionnaire de 45 355 \$ au 30 juin 2017 (59 142 \$ au 31 décembre 2016) sont présentés dans les états de la situation financière.

Next Edge AHL Fund

Notes des états financiers du 30 juin 2017 (non audité) (suite)

b) Honoraires du comité d'examen indépendant

La rémunération totale versée aux membres du comité d'examen indépendant (le «CEI») pour le semestre clos le 30 juin 2017, présentée dans les états du résultat global, s'élevait à 23 578 \$ (23 832 \$ pour le semestre clos le 30 juin 2016) et est composée uniquement de frais fixes. Aux 30 juin 2017 et 31 décembre 2016, aucun montant n'était à payer à l'égard des jetons de présence du CEI.

Next Edge AHL Fund

Renseignements généraux

GESTIONNAIRE ET PRINCIPAL DISTRIBUTEUR

Next Edge Capital Corp.
1, Toronto Street, bureau 200
Toronto (Ontario) M5C 2V6

Téléphone : 416 775-3600
Télécopieur : 416 775-3601
Sans frais : 1 877 860-1080

www.nextedgecapital.com

DÉPOSITAIRE, AGENT CHARGÉ DE LA TENUE DES REGISTRES, AGENT DES TRANSFERTS ET AGENT D'ÉVALUATION

RBC Investor & Treasury Services
155, Wellington Street West
Toronto (Ontario) M5V 3H6

www.rbcits.com

AUDITEURS

Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L.
100, Adelaide Street West
Toronto (Ontario) M5H 0B3

www.ey.com/ca/fr

CONSEILLERS JURIDIQUES

McMillan S.E.N.C.R.L., s.r.l.
Brookfield Place, bureau 4400
181, Bay Street
Toronto (Ontario) M5J 2T3

www.mcmillan.ca

GESTIONNAIRE DE PLACEMENTS

AHL Partners LLP
Man AHL London
Riverbank House
2 Swan Lane
London, EC4R 3AD
Royaume-Uni

www.ahl.com

Next Edge Capital Corp.
1, Toronto St., bureau 200
Toronto (Ontario) M5C 2V6

Tél. : 416 775-3600
Télec. : 416 775-3601

www.nextedgecapital.com